

+) Remorque de travail	Marque de fabrique B Z S	Type K P R	F. d'homologation No CH 9086 04
------------------------	-----------------------------	---------------	------------------------------------

Constructeur	Fabrique fédérale d'armes, Berne		
Identification	"BZS-....." sur la plaquette du constructeur		
	"KPR" à l'avant, sur le timon		
Plaquette constr.	à droite, latéralement sur la fixation du bidon de carburant		
Numéro du châssis	à l'avant, en haut sur le timon		
Importateur princ.	-		
Véhicule homologué	28 131	Signes fixes dans code du type	K P R

Châssis			
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2
Suspension	caoutchouc	Direction	-
Frein de service	-		
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues		

Carrosserie	groupe compresseur pour la défense civile		Poids	avant	arrière	total
Dimensions	int.	ext.	Poids à vide	20	720	740
Longueur		3170	Charge utile ou			
Largeur		1750	Poids de service	20	720	740
Hauteur		1380	Poids total			
Porte à faux	av	av	Garantie fabrique	35	800	800
	ar	ar	Dimens. pneus		5.60-15	
Empattements		990	Pty / bar		4 / 2,1	
Vole	av	ar	Charge		890	
Dist. anneau axe	av	ar	pour V max		100 km/h	
Distance pivot		axe ar	Vitesse maximale selon constructeur			80 km/h
			Vitesse maximale selon tenue de route			

Equipement	§)	Moteur de travail	
Feux rouges	_____	Marque	_____ Type _____
Feux stop	_____	Bruit	_____ à t/min _____
Clignoteurs	av _____	Silencieux	_____
	ar _____	Mesure des gaz	_____
Catadioptres	av <u>MAP IGM 0972 C1</u>	Déparasitage	_____
	lat. _____		
	ar <u>3M CH 1 1710 02</u>		
Feux de gabarit	av _____	Indications pour le permis de circulation	
	lat. _____	Genre remorque	<u>Remorque de travail</u>
	ar _____	Marque et type	<u>B Z S KPR</u>
ar vers l'av	_____	FH-No CH	<u>9086 04</u>
Eclairage plaque	_____	Carrosserie	<u>groupe compresseur</u>
Cale	_____	Poids à vide	<u>740</u> Charge utile _____
		Poids de service	<u>740</u> Poids total _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

+) Reconnue comme remorque pour la défense civile selon LC du DFJP du 05.08.68.

§) Une fixation est exigée sur le côté gauche pour un feu blanc vers l'avant et rouge vers l'arrière.

Lieu et date de l'homologation

40789/3 Berne 15 08 73

Homologation fédérale des types de véhicules